



Conseil de sécurité

Distr. générale
18 mai 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 18 mai 2020, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des exposés de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Martin Griffiths, et du Sous-Secrétaire général par intérim aux affaires humanitaires et Coordonnateur adjoint des secours d'urgence, Ramesh Rajasingham, ainsi que celui des déclarations faites par les représentantes et représentants de la Belgique, de la Chine, de la République dominicaine, de l'Estonie, de l'Indonésie, du Niger, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de l'Afrique du Sud, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, des États-Unis d'Amérique et du Viet Nam, à l'occasion de la visioconférence sur la situation au Moyen-Orient (Yémen) convoquée le jeudi 14 mai 2020. Une déclaration a également été faite par le représentant du Yémen.

Conformément à la procédure définie dans la lettre datée du 7 mai 2020, adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/372), qui a été convenue en raison de la situation extraordinaire créée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le texte des exposés et des déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité
(Signé) Sven **Jürgenson**



Annexe I**Exposé de M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen**

Je tiens, avant tout, à présenter mes vœux les plus chaleureux au peuple yéménite et aux musulmans du monde entier pour le mois sacré de ramadan.

Je suis de nouveau devant le Conseil pour exprimer de l'espoir plutôt que d'annoncer un succès. C'est une situation frustrante à un moment où la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19) et un ralentissement économique mondial menacent d'exacerber l'adversité dans un pays qui a déjà souffert presque plus que tout autre. Je compte cependant expliquer au Conseil aujourd'hui que la fin des hostilités au Yémen est à portée de main. L'ONU a fourni une feuille de route réalisable. Il incombe maintenant aux acteurs armés et aux autorités de prendre les décisions nécessaires à cette fin.

Depuis l'appel au cessez-le-feu lancé par le Secrétaire général en mars, partout dans le pays, les gens réclament avec véhémence la paix. En réponse, j'ai présenté au Gouvernement yéménite et à Ansar Allah à la fin du mois de mars des projets d'accord pour l'instauration d'un cessez-le-feu national, l'adoption de mesures humanitaires et économiques et la relance urgente du processus politique. Depuis lors, j'ai engagé des négociations intensives avec les parties, identifiant et faisant prévaloir les points de convergence et proposant des textes de compromis lorsque les désaccords persistent. Les dernières versions que j'ai communiquées aux parties représentent un ensemble de mesures équilibrées et réalistes.

Je suis heureux de signaler que d'importants progrès ont été enregistrés dans le cadre de ces négociations, en particulier en ce qui concerne le cessez-le-feu. C'est l'élément le plus important. Il répond directement aux appels du peuple yéménite, qui a désespérément besoin d'un peu de calme pour reprendre sa vie. Néanmoins, le cessez-le-feu fait partie de l'ensemble de mesures qui doit être approuvé intégralement, et des divergences subsistent à propos de certains mesures humanitaires et économiques. Je suis fermement convaincu que toutes ces mesures sont nécessaires et n'ont que trop tardé. Elles ne sont pas des idées nouvelles ; l'ONU les demande depuis longtemps. Elles doivent servir le peuple yéménite, et non les intérêts d'une ou l'autre partie. Les parties devraient pouvoir se mettre d'accord sur les dispositions à prendre pour que ces mesures soient rapidement mises en œuvre.

Ces mesures humanitaires et économiques sont également nécessaires pour aider le Yémen à lutter contre la COVID-19, dont le rythme de propagation est inconnu en raison du très faible niveau de dépistage. Au nombre de ces mesures, il y a la création d'une cellule d'opérations conjointes entre les parties pour lutter contre le virus, qui permettrait d'acheminer des fournitures médicales et du personnel de santé vers les populations vulnérables. Il y a également la réaffirmation de l'engagement déjà pris par les parties de libérer les personnes détenues pour des faits liés au conflit. À cet égard, j'espère que les parties vont adopter immédiatement un plan de mise en œuvre de l'engagement pris en février en faveur de la libération à grande échelle de détenus. Je suis profondément frustré qu'un si grand nombre de familles yéménites aient été contraintes d'attendre plusieurs mois supplémentaires, tout à fait inutilement, pour retrouver leurs proches. Les détails de la mise en œuvre ne doivent pas devenir un nouveau motif de négociations interminables.

Le Gouvernement yéménite a coopéré de manière très constructive au sujet des propositions de l'ONU. C'est extrêmement encourageant, et je lui en suis reconnaissant. Ansar Allah a également coopéré sérieusement et de manière positive au sujet des propositions de l'ONU. Ce sont des indicateurs importants de

la volonté des parties de consentir à un grand nombre des compromis nécessaires pour rétablir la paix au Yémen. En outre, les négociations bénéficient d'un appui diplomatique international et régional concerté, notamment de la part du Royaume d'Arabie saoudite, d'Oman, des membres du Conseil de sécurité et d'autres acteurs. Je remercie également la coalition d'avoir prolongé son cessez-le-feu pour le mois de ramadan. Cependant, le peuple yéménite a le droit d'être frustré par la lenteur des négociations. Nous espérons tous que les négociations aboutiront prochainement.

Des militantes et militants des droits des femmes ont fait la lumière sur les terribles conséquences du conflit pour les femmes et les filles. Les femmes yéménites ont maintes fois démontré leur esprit d'initiative et leur engagement, prenant la tête d'appels à un cessez-le-feu, à la libération de prisonniers et à venir en aide à la population civile. Je consulte régulièrement le Groupe consultatif technique des femmes yéménites, et mon bureau est en contact avec diverses organisations de femmes. Les femmes doivent rester aux avant-postes des efforts de paix. J'en suis absolument convaincu, et j'appelle de nouveau les parties à intégrer des femmes à leurs délégations chargées des négociations et à les faire participer à la prise de décisions, conformément aux résultats de la Conférence de dialogue national.

Par ailleurs, la Journée mondiale de la liberté de la presse a été célébrée le 3 mai. Cette journée est venue nous rappeler les risques extraordinaires que prennent les journalistes yéménites pour faire leur travail. Sans leurs reportages, nous n'aurions pas connaissance d'une grande partie des coûts réels du conflit. Le conflit a créé un environnement de plus en plus répressif pour les médias. Toutes les parties ont l'obligation de protéger les journalistes et de défendre la liberté de la presse. Je suis particulièrement préoccupé par les condamnations, notamment à des peines de mort, de 10 journalistes par un tribunal de Sanaa le mois dernier. J'appelle à la libération immédiate de tous les journalistes emprisonnés.

La situation militaire au Yémen reste extrêmement préoccupante. Dans mes deux derniers exposés (voir S/PV.8745 et S/2020/313), j'ai sonné l'alarme concernant les hostilités à Mareb. À mon grand désarroi, elles se poursuivent. Des affrontements intenses sont également en cours dans les provinces de Beïda et de Dalea. À Hodeïda, les violations du cessez-le-feu sont beaucoup trop fréquentes. Je suis particulièrement préoccupé par les bombardements réguliers de quartiers résidentiels dans la ville et les districts du sud. La Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda maintient le dialogue avec les deux parties, mais elle reste sous pression. J'ai le regret d'annoncer que le colonel Muhammed Al-Sulayhi, l'officier de liaison du Gouvernement yéménite, qui avait été blessé par balle en mars, a succombé à ses blessures. La mort du colonel Al-Sulayhi est un événement tragique, et je présente mes sincères condoléances à sa famille. J'espère que les parties trouveront un moyen de surmonter leur méfiance et de réactiver le Comité de coordination du redéploiement et les mécanismes conjoints pour la mise en œuvre de l'Accord sur Hodeïda.

En outre, je suis profondément préoccupé par la situation dans le sud, où je crains qu'une tempête redoutable ne se prépare. Les habitants d'Aden en particulier doivent faire face à la COVID-19 et à d'autres épidémies, notamment de paludisme, de choléra et de dengue. Le nombre de décès augmente chaque jour, mais personne ne sait exactement quelle en est la cause, car le système de santé est mal équipé pour diagnostiquer et traiter les personnes. Les inondations exceptionnellement fortes de la fin avril ont endommagé les infrastructures et les habitations, affaiblissant des infrastructures en mauvais état et aggravant les coupures de courant. Les services publics, qui se détériorent depuis longtemps, sont maintenant arrivés au point de rupture.

Dans ce contexte précaire, la déclaration que le Conseil de transition du Sud a publiée le 25 avril est particulièrement inquiétante. Je m'alarme des mesures qui ont été prises dans la foulée pour faire en sorte que les institutions locales à Aden soient responsables devant le Conseil. S'ajoutant à ce mélange explosif, les tensions militaires sont maintenant en hausse dans le sud, en particulier à Abiyan et Socotra. J'en appelle d'urgence à la retenue. Le Gouvernement yéménite et le Conseil de transition du Sud doivent intensifier leurs efforts pour appliquer sans attendre l'Accord de Riyad. Cela contribuerait à assurer une gouvernance adaptée et de meilleurs services à Aden. Cela permettrait aussi d'inclure le Conseil de transition du Sud dans la délégation gouvernementale de négociation dans le cadre de la reprise du processus politique mené par les Nations Unies visant à mettre fin au conflit dans le pays. C'est important pour rendre le processus politique plus inclusif.

Je voudrais évoquer une autre évolution inquiétante. Le 16 avril, Ansar Allah a annoncé qu'il allait retirer des fonds du compte spécial de la branche de la Banque centrale du Yémen à Hodeïda. Mon bureau a demandé à plusieurs reprises à Ansar Allah les documents nécessaires pour vérifier l'activité du compte spécial. J'ai écrit aux dirigeants d'Ansar Allah pour réitérer personnellement cette demande, et nous travaillons avec les deux parties pour trouver une solution.

J'espère que la prochaine fois que je présenterai un exposé au Conseil, je serai en mesure d'annoncer que nos négociations ont abouti. Je compte sur les parties pour se mettre d'accord dans les plus brefs délais, afin que nous puissions passer aux étapes suivantes.

Une fois les arrangements conclus, les parties pourraient reprendre rapidement le processus politique dans le but de parvenir à un accord qui mette totalement fin au conflit et de définir les modalités politiques et en matière de sécurité pour la période de transition. Cette période de transition donnerait au Yémen la possibilité de sortir des affres du conflit. Elle permettrait de mettre l'accent sur la reconstruction, le relèvement et la réconciliation, et ouvrirait la voie à un avenir où les Yéménites verraient leurs besoins satisfaits et la sécurité de leurs familles garantie, au lieu de connaître la faim, la maladie et la perte d'être chers. Les journalistes pourraient exercer librement leur activité et la liberté de circulation serait garantie. Les femmes pourraient s'exprimer et prendre la tête des efforts sans craindre une répression. Au lieu de l'angoisse et de la tristesse, les jeunes Yéménites pourraient nourrir de grands espoirs pour leur avenir. Les institutions yéménites serviraient les citoyens de manière équitable, au lieu de servir les intérêts étroits de l'élite politique. Et les différends seraient résolus par le partenariat et le dialogue.

Un tel avenir pour le Yémen est parfaitement réaliste et possible. Les projets d'accords que mon bureau a mis sur la table mettraient le Yémen à l'orée de ce chemin. La décision est entre les mains des parties. Le Conseil de sécurité a un rôle primordial à jouer s'agissant de les soutenir, et surtout de soutenir le peuple yéménite, sur la voie de la paix.

Annexe II

Exposé de M. Ramesh Rajasingham, Sous-Secrétaire général par intérim aux affaires humanitaires et Coordonnateur adjoint des secours d'urgence

Dans notre exposé du mois dernier (voir S/2020/313), nous avons indiqué que le Yémen n'avait qu'un seul cas confirmé de maladie à coronavirus (COVID-19). Ce matin, ce chiffre est passé à 72 cas confirmés, dont 13 décès. Plus de 85 % de ces cas, soit 62, ont été signalés au cours des 10 derniers jours. Les organismes humanitaires ont toutes les raisons de croire que le virus est en train de se transmettre localement dans tout le pays. Comme dans de nombreux autres pays, les chiffres officiels sont en retard par rapport au nombre réel des infections.

Ainsi que partout ailleurs dans le monde, des millions de personnes au Yémen sont totalement terrorisées à l'idée qu'une maladie inconnue puisse ravager leur pays. Le Secrétaire général a pris acte de ces craintes le mois dernier, lorsqu'il a déclaré que les gens, partout dans le monde, « veulent savoir quoi faire et où s'adresser pour obtenir des conseils ». Il a aussi plaidé avec insistance pour que la stratégie mondiale contre la COVID-19 soit transparente, souple et responsable. Les autorités yéménites sont à la recherche d'un soutien. Nous devons tous travailler main dans la main pour lutter contre le virus. Cela signifie signaler les cas partout où ils se déclarent, tenir la population informée, soigner les malades et suivre les conseils des experts. Cette approche a permis d'aplanir la courbe dans d'autres pays, et elle peut produire le même effet au Yémen.

C'est dans ce contexte que je voudrais aujourd'hui faire le point sur les cinq priorités générales de l'intervention humanitaire au Yémen au sens large, à savoir la protection des civils, l'accès et l'acheminement de l'aide humanitaire, le financement, l'économie et les progrès vers la paix.

Je commencerai par la protection des civils. Nous nous félicitons de la décision de la Coalition de prolonger son cessez-le-feu unilatéral pendant tout le mois saint du ramadan. À l'instar de l'Envoyé spécial, nous espérons que cela se traduira bientôt par un accord mutuel pour mettre fin à tous les combats sur le terrain. Les récents affrontements à Hodeïda, Mareb, Jauf, Beïda, Abiyan, Socotra et ailleurs montrent que nous n'en sommes pas encore là. Les pertes civiles ont encore augmenté en avril, avec 177 civils tués ou blessés dans tout le pays. Au cours du premier trimestre 2020, six attaques contre des établissements de santé ont été signalées, soit trois fois plus qu'au trimestre précédent. Au moins une attaque de ce type a été signalée en avril, malgré la pandémie. Le droit international humanitaire fait obligation à toutes les parties de veiller en permanence à épargner les civils et les biens civils tout au long des opérations militaires. Avec la COVID-19, il est d'autant plus important de respecter et de protéger les installations médicales conformément au droit international.

La COVID-19 semble directement exacerber les risques en matière de protection. Le 6 avril, des hommes armés ont lancé des grenades sur les gardes d'un centre d'isolement d'un hôpital à Dalea. La crainte de la stigmatisation peut également conduire un nombre plus restreint de personnes à se faire soigner lorsqu'elles en ont besoin. Pour les réfugiés, les demandeurs d'asile et les migrants, la stigmatisation est déjà une grave préoccupation. On signale de plus en plus de cas de réfugiés et de migrants expulsés ou détenus de force en raison des craintes suscitées par la COVID-19. L'incitation à la violence contre ces personnes – dont beaucoup ont déjà subi de terribles traumatismes en chemin vers le Yémen – est en hausse.

Je tiens à me faire l'écho des appels que le Secrétaire général, l'Organisation mondiale de la Santé, l'Organisation internationale pour les migrations et d'autres

organisations ont lancés récemment à la connaissance de l'autre et à la cohésion sociale plutôt qu'à la rumeur et à la désignation de boucs émissaires. En vérité, l'heure est à ce que le Secrétaire général a appelé « la science et la solidarité ». Au fil des ans, le Yémen s'est distingué par le généreux soutien qu'il a apporté aux réfugiés et aux migrants. L'ONU reste désireuse d'aider les autorités et les communautés yéménites à maintenir cette noble tradition tandis que nous œuvrons avec elles pour lutter contre la COVID-19 dans tout le pays.

La deuxième priorité est celle de l'accès humanitaire, qui est également une obligation au regard du droit international humanitaire. Nous travaillons avec toutes les parties prenantes pour que toutes les précautions voulues soient prises contre la COVID-19 tout en maintenant une assistance vitale. Mais il y a plusieurs raisons de s'inquiéter. Les rotations régulières du personnel sont impossibles, car les travailleurs humanitaires n'ont pas d'accès prévisible aux vols à destination ou en partance du pays. Nous ne savons pas non plus si les évacuations médicales, le cas échéant, seraient approuvées rapidement. Ces aspects sont essentiels pour que nous puissions nous acquitter de notre devoir de diligence envers le personnel.

Nous avons également constaté une augmentation inquiétante, principalement dans le nord, du harcèlement et de l'incitation à l'encontre de l'ONU. Cela rend notre travail inutilement plus dangereux et oblige parfois les partenaires à interrompre leurs activités au moment même où celles-ci sont le plus nécessaires. Nous demandons au Gouvernement yéménite et aux autorités d'Ansar Allah de travailler de toute urgence avec nous sur ces questions, notamment en renouvelant leurs engagements en faveur de la sécurité et de la sûreté des travailleurs humanitaires.

Je tiens à saluer le rôle constructif des États Membres qui contribuent à faciliter les vols de passagers. Le Gouvernement éthiopien a autorisé le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies à utiliser l'aéroport d'Addis-Abeba pour plusieurs vols. La Cellule des évacuations et des opérations humanitaires à Riyad a également apporté son aide.

Malheureusement, nous continuons également à rencontrer des obstacles à notre travail qui sont antérieurs à la pandémie. Dans le sud, le plus grand défi reste l'instabilité. La montée des tensions et la reprise des affrontements affaiblissent la gouvernance et les services publics, et compliquent la capacité des organismes à planifier et à mettre en œuvre des programmes de manière fiable.

Les procédures gouvernementales sont trop lourdes et interfèrent parfois avec l'indépendance de l'aide. Des dizaines de projets d'organisations non gouvernementales (ONG) ont attendu des mois pour être approuvés dans le sud, bloquant de fait 100 millions de dollars de financement des donateurs. Les retards dans la délivrance des visas pour le personnel international restent également préoccupants.

Dans le nord, les problèmes d'accès sont encore plus graves. Comme nous l'avons noté le mois dernier, les autorités ont récemment apporté plusieurs améliorations importantes, et nous apprécions ces progrès. Mais il faut faire encore plus. La priorité la plus urgente est d'approuver 93 projets d'ONG dont beaucoup attendent depuis des mois et représentent ensemble 180 millions de dollars d'investissements de la part des donateurs. Nous avons également besoin de procédures plus efficaces pour les futurs projets et qu'il soit mis fin aux retards de mouvement arbitraires, aux détentions, au harcèlement et à l'ingérence dans les opérations d'aide.

Ces derniers jours, nous avons eu l'occasion de rappeler aux hauts fonctionnaires d'Ansar Allah toutes les mesures nécessaires pour mettre en place les mêmes conditions humanitaires minimales attendues partout ailleurs dans le monde. Nous continuerons à travailler avec eux pour obtenir les résultats rapides dont nous avons besoin en vue de créer un environnement plus favorable à l'action humanitaire.

Par ailleurs, nous continuons également à demander l'accès au pétrolier *FSO SAFER* en délabrement. La semaine dernière, un haut représentant des autorités de Sanaa a écrit à l'ONU pour souligner « l'urgente nécessité » d'une évaluation. Nous saluons cet enthousiasme et confirmons que les autorités d'Ansar Allah faciliteront effectivement ce travail sans imposer à nouveau des conditions inutiles.

Malgré les énormes défis auxquels nos équipes sont confrontées, nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour rester sur place, fournir de l'aide et atteindre le plus grand nombre de personnes possible. De nombreux facteurs ont une incidence sur notre capacité à fournir de l'aide, notamment les restrictions, le manque de financement et les mesures que nous sommes obligés de prendre pour atténuer les risques auxquels nous sommes confrontés. Néanmoins, nous continuons à toucher plus de 10 millions de personnes chaque mois. Ces programmes à grande échelle fournissent de la nourriture, de l'eau, des soins de santé et d'autres services. Ils offrent aux populations certaines des meilleures chances de se protéger contre la COVID-19.

Les activités spécifiques à la COVID-19 sont également en expansion. Trente-huit hôpitaux sont en train d'être équipés pour servir d'installations de lutte contre la COVID-19. Des équipes d'intervention rapide travaillent dans chaque district. Les travailleurs de la santé suivent des formations et des fournitures essentielles leur sont fournies – notamment des respirateurs, des tests, des réactifs et des articles de protection personnelle. Des quantités massives de fournitures relatives à la COVID-19 sont nécessaires dans tout le pays, c'est pourquoi nous demandons à chacun d'accorder au Yémen la plus haute priorité dans les chaînes d'approvisionnement mondiales relatives à la COVID-19.

Mais nous avons désespérément besoin d'argent pour payer ces programmes. Cela m'amène à mon troisième point, à savoir le financement de l'opération d'aide. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a récemment écrit au Gouvernement yéménite et aux autorités d'Ansar Allah à Sanaa pour les informer qu'elle doit progressivement réduire ses activités en raison du manque de financement. Les équipes d'intervention rapide à la COVID-19 que je viens de mentionner cesseront leurs activités le mois prochain. Les centres d'alimentation thérapeutique, qui traitent les enfants les plus gravement malnutris, fermeront d'ici le mois d'août.

En cette période de pandémie, c'est choquant. La prévention des maladies et l'alimentation des enfants malades sont le genre de programmes que tout le monde s'accorde à protéger à tout prix. D'autres activités essentielles sont également menacées. Sur les 41 grands programmes des Nations Unies, 31 commenceront à fermer au cours des prochaines semaines si nous ne pouvons pas obtenir de fonds supplémentaires. Cela signifie que beaucoup plus de gens risquent de mourir.

Nous lançons un appel urgent aux donateurs pour qu'ils débloquent dès maintenant des fonds afin de soutenir les opérations d'aide fondées sur des principes humanitaires. Les organismes estiment qu'il leur faudra jusqu'à 2 milliards de dollars pour couvrir les activités essentielles de juin à décembre.

Ces exigences reflètent une stratégie d'intervention étroitement hiérarchisée qui sera publiée dans le courant du mois. Cette stratégie est basée sur le travail minutieux que les organismes ont effectué au cours des derniers mois pour garantir des niveaux de risque gérables dans un pays où des millions de personnes sont extrêmement vulnérables et ont besoin d'aide.

Le 2 juin, le Royaume d'Arabie saoudite et l'ONU accueilleront une conférence virtuelle d'annonce de contributions. Cet événement sera une occasion importante de montrer aux civils que la communauté internationale ne les abandonnera pas alors qu'ils ont encore un besoin urgent d'aide. Les donateurs ont commencé à manifester leur soutien, notamment par une importante promesse de don du Royaume d'Arabie saoudite et l'annonce d'un financement de première nécessité de la part des États-Unis.

Toutefois, les promesses de dons restent bien en deçà de ce qui est nécessaire et la plupart des contributions annoncées n'ont toujours pas été versées. Les promesses de dons ne peuvent à elles seules sauver des vies. Nous appelons tous les donateurs à s'engager généreusement et à payer rapidement – idéalement avant la conférence du 2 juin. Nous sommes conscients que les budgets d'aide diminuent partout et nous apprécions grandement le soutien des donateurs.

Le quatrième point a trait à l'économie. Le Yémen importe presque tout. Depuis plusieurs mois, les importations commerciales de produits alimentaires via Hodeïda et Salif sont en baisse. En avril, elles n'atteignaient que 195 000 tonnes – un des chiffres les plus bas à ce jour. Les importations de carburant ont considérablement augmenté au cours de la même période, probablement en raison de la baisse des prix du pétrole.

Les importations doivent être payées en devises fortes. Un rial yéménite faible – environ 600 rials pour 1 dollar dans le nord et 690 dans le sud – signifie que moins de gens peuvent se permettre les produits de base dont ils ont besoin pour survivre. Le taux de change actuel, trois fois plus élevé qu'avant la crise, limite fortement la capacité du Gouvernement à financer les importations ou à payer les services publics.

La COVID-19 est sur le point de rendre ces dynamiques encore pires. Les envois de fonds de l'étranger – principale source de devises au Yémen – sont en baisse, bien qu'il soit difficile de quantifier leur ampleur. Les Yéménites qui ont encore un emploi dépendent souvent d'un travail journalier. Ces travailleurs ont besoin d'un salaire quotidien pour nourrir leur famille, et beaucoup seront mal équipés pour restreindre leurs mouvements ou se conformer à des réglementations similaires relativement à la COVID-19.

Nous devons prendre des mesures audacieuses pour stabiliser l'économie et atténuer les effets des mesures qui pourraient être nécessaires pour protéger la santé publique. Ce soutien doit comprendre des injections régulières de devises et des mesures visant à augmenter rapidement les quantités de denrées alimentaires et d'autres biens à des prix abordables sur les marchés de tout le pays. Dans la mesure du possible, les migrants yéménites devraient être autorisés à continuer à travailler à l'étranger.

Mon dernier point concerne les progrès vers la paix. La paix est la meilleure chance qu'a le Yémen de contenir la COVID-19, et nous espérons que les parties travailleront avec l'Envoyé spécial pour que cela devienne une réalité. C'est essentiel non seulement pour la santé publique, mais aussi pour le bien de millions de Yéménites qui, même avant cette pandémie, étaient épuisés après cinq ans d'une guerre dont ils n'avaient jamais voulu.

Annexe III

Déclaration de M. Marc Pecsteen de Buytsverve, Représentant permanent de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Qu'il me soit permis d'emblée d'aborder l'annonce faite par le Conseil de transition du Sud : nous sommes inquiets et exhortons toutes les parties à la retenue et à un dialogue inclusif qui réponde aux préoccupations légitimes de tous les Yéménites, y compris dans le sud. Nous soulignons qu'il importe de mettre en œuvre les Accords de Riyad et de Stockholm et encourageons la poursuite du dialogue politique sous l'égide de l'ONU.

Nous appuyons sans réserve les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour instaurer un cessez-le-feu national, des mesures de confiance et la reprise d'un processus politique ouvert à tous. À cet égard, nous nous félicitons de la prolongation du cessez-le-feu unilatéral déclaré par la coalition et exhortons les houthistes à se joindre au Gouvernement yéménite en lui emboîtant le pas immédiatement.

La situation humanitaire décrite par le Sous-Secrétaire général par intérim aux affaires humanitaires et Coordonnateur adjoint des secours d'urgence, Ramesh Rajasingham, reste profondément préoccupante. La moitié des personnes dans le besoin – soit quelque 12,24 millions de personnes – sont des enfants. Compte tenu de l'augmentation du nombre de cas confirmés de maladie à coronavirus, je félicite le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et l'ensemble de la communauté humanitaire au Yémen de leurs efforts pour sauver des vies et préserver la dignité. En réponse à l'appel lancé le mois dernier en faveur d'un financement accru, la Belgique continuera cette année de contribuer au fonds de financement commun pour le Yémen à hauteur de 5 millions d'euros. Dans le contexte de la pandémie qui nous fait tous vivre des moments très difficiles, notre solidarité avec le peuple yéménite reste forte. L'aide humanitaire accordée par la Belgique atteindra un montant record de près de 200 millions d'euros cette année, et privilégiera des mécanismes de décaissement souples, tels que le Fonds central pour les interventions d'urgence et les fonds de financement communs pour les pays.

Je réitère également l'importance de l'accès humanitaire. Nous restons préoccupés par les obstacles qui entravent l'assistance humanitaire, et rappelons à toutes les parties de respecter leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et des droits de l'homme. Les auteurs de violations devront répondre de leurs actes.

Les femmes ont été particulièrement touchées par la crise au Yémen. Nous sommes extrêmement préoccupés par les informations faisant état de violences sexuelles et fondées sur le genre dans le contexte du conflit, ainsi que d'intimidations et de détentions arbitraires visant notamment les défenseuses des droits de la personne. Les résultats obtenus par les organisations de la société civile dirigées par des femmes – elles ont par exemple négocié la libération de prisonniers – sont impressionnants, alors même qu'elles n'ont souvent que peu de moyens et une reconnaissance officielle limitée. Nous exhortons les parties à respecter leurs engagements pour que les femmes participent pleinement et utilement au processus de paix, y compris en appliquant le plan d'action national pour les femmes et la paix et la sécurité, et nous comptons sur l'Envoyé spécial pour promouvoir et faciliter la réalisation de ces objectifs.

Pour terminer, je rappelle l'importance du relèvement économique et de permettre à l'ONU d'avoir accès au pétrolier *FSO SAFER*.

Annexe IV**Déclaration de M. Yao Shaojun, Représentant permanent adjoint par intérim de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie l'Envoyé spécial Griffiths et le Sous-secrétaire général par intérim Rajasingham de leurs exposés. La Chine salue leurs efforts pour promouvoir un cessez-le-feu national et améliorer la situation humanitaire au Yémen. Ces efforts sont particulièrement importants face à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

La Chine suit de près la situation au Yémen. Nous sommes favorables à l'appel à un cessez-le-feu lancé par le Secrétaire général et son envoyé spécial. Nous nous félicitons du cessez-le-feu unilatéral prolongé déclaré par l'Arabie saoudite au nom de la coalition. Toutes les parties doivent consentir des efforts supplémentaires dans ce sens pour parvenir ensemble à un cessez-le-feu complet et le pérenniser.

La Chine partage l'inquiétude du Secrétaire général et de son envoyé spécial concernant l'instabilité dans le sud du Yémen. Le Conseil a déjà publié à ce sujet une déclaration à la presse (voir SC/14094) appelant à une mise en œuvre rapide de l'Accord de Riyad. Nous réaffirmons l'importance de l'Accord de Riyad, qui sert les intérêts de toutes les parties. L'affrontement et la surenchère sont la dernière chose dont le peuple yéménite ait besoin, surtout en ce moment difficile.

Un règlement politique est la seule option qui permettra de mettre un terme au conflit au Yémen. Des années de conflit ont prouvé qu'il n'y aura pas de vainqueur dans cette guerre. La Chine soutient les efforts de l'Envoyé spécial pour obtenir un cessez-le-feu national, renforcer les mesures de confiance dans les domaines humanitaire et économique et relancer un processus politique sans exclusive.

Il est impératif que toutes les parties au conflit consolident leur volonté politique et s'engagent dans un dialogue et des consultations de grande ampleur. Nous exhortons toutes les parties à rester en contact étroit, avec la coordination de M. Griffiths, et encourageons les pays de la région à continuer de jouer un rôle positif. Le message de la Chine est clair et cohérent : un règlement politique est nécessaire. Notre ambassade au Yémen s'implique activement auprès du Gouvernement yéménite et d'autres parties dans le pays.

La situation humanitaire alarmante au Yémen est encore aggravée par la pandémie de COVID-19, les inondations, les pénuries d'électricité et d'autres difficultés. Les intérêts fondamentaux du peuple yéménite sont en jeu. Nous demandons instamment à toutes les parties de faire preuve d'unité, de lutter conjointement contre la pandémie et d'améliorer les moyens de subsistance du peuple yéménite. La semaine dernière, la Chine a fait don de 10 000 masques N95 au Ministère de la santé yéménite, et a livré d'autres fournitures humanitaires, dont du riz. Nous appelons la communauté internationale et les pays donateurs à intensifier leur aide essentielle au Yémen, en particulier à la prochaine réunion virtuelle de haut niveau d'annonces de contributions, qui se tiendra le 2 juin. Dans l'intervalle, la souveraineté, l'indépendance politique, l'unité et l'intégrité territoriale du Yémen doivent être pleinement respectées.

Annexe V

Déclaration de M. José Singer Weisinger, Envoyé spécial de la République dominicaine auprès du Conseil de sécurité

Nous tenons à remercier Martin Griffiths et Ramesh Rajasingham de leurs exposés.

Depuis notre dernière visioconférence sur la question (voir S/2020/313), la situation au Yémen s'est considérablement détériorée. J'aborderai d'abord le contexte politique. La proclamation, par le Conseil de transition du Sud, de l'état d'urgence et de l'autonomie dans tout le sud du pays fait craindre qu'une nouvelle guerre civile n'éclate dans cette région. Nous savons que cette annonce a été accueillie avec consternation par les dirigeants de la plupart des gouvernorats du sud.

Outre le fait qu'elle aggrave la situation déjà volatile et complique la riposte du pays à la maladie à coronavirus (COVID-19), cette annonce suscite de sérieuses préoccupations concernant la gestion d'institutions importantes telles que la Banque centrale et le port d'Aden. Le Yémen n'a pas besoin d'être davantage fragmenté sur le plan politique. C'est pourquoi nous réaffirmons que toutes les parties doivent intensifier leurs efforts pour mettre pleinement en œuvre l'Accord de Riyad.

Les combats se poursuivent dans le nord et le centre du Yémen, et la région de Mareb continue d'être menacée. Nous exhortons toutes les parties au conflit à cesser les hostilités et à revenir sans plus tarder à la table des négociations.

Deuxièmement, j'évoquerai la pandémie. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) fait état d'une transmission à grande échelle du virus au Yémen, où la maladie se propage sans être détectée au sein d'une population dont l'immunité à la maladie est extrêmement faible par rapport aux populations d'autres pays. Les capacités de dépistage sont insuffisantes et nous souhaitons relayer l'appel de l'OMS aux autorités locales pour qu'elles rapportent les cas confirmés en toute transparence. Nous sommes également conscients que la capacité de prendre les patients en charge a été entravée par des menaces crédibles et des risques qui semblent viser certains travailleurs de la santé internationaux. C'est inacceptable, et c'est une violation flagrante du droit international humanitaire.

Le Yémen doit urgemment apporter une réponse unifiée aux ramifications potentielles de la pandémie. Cela comprend à la fois une augmentation des dépenses dans le secteur de la santé, et des politiques budgétaires à court terme propres à atténuer l'incidence d'un confinement.

En outre, étant donné la propagation de la COVID-19, les autorités des deux côtés de la ligne de front doivent s'efforcer de libérer les détenus politiques, y compris tous les journalistes détenus par les houthistes.

Une autre conséquence de la pandémie concerne la stigmatisation et la xénophobie dont sont victimes les migrants au Yémen, qui sont qualifiés de « transmetteurs de maladies ». La xénophobie à l'encontre de ces communautés vulnérables et le fait qu'on les prend pour boucs émissaires les exposent à des représailles, notamment des actes de harcèlement physique et verbal, la mise en quarantaine forcée, le déni d'accès aux services de santé, les restrictions de mouvement et les déplacements forcés vers les zones situées à proximité de la ligne de front et les zones désertiques, où elles sont abandonnées, sans accès à la nourriture, à l'eau et aux services essentiels.

L'Envoyé spécial a déclaré que le Yémen ne peut pas se battre sur deux fronts : la guerre et la pandémie. Je dirais même qu'il n'y a pas deux fronts mais quatre fronts, si l'on y ajoute les phénomènes climatiques extrêmes et l'invasion de criquets pèlerins.

Des progrès importants ont été réalisés dans la lutte contre l'invasion de criquets pèlerins au Yémen, ce qui montre ce qu'on peut accomplir lorsque les autorités et la communauté internationale joignent leurs efforts et travaillent ensemble. Toutefois, le combat est long et n'est pas encore terminé. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le nombre de personnes qui risquent de perdre leurs moyens de subsistance et de voir leur sécurité alimentaire se détériorer va augmenter dans les mois à venir.

Nous voudrions exprimer notre plein appui aux efforts de l'Envoyé spécial et à son objectif de faire participer pleinement les femmes et les jeunes à toutes les étapes du processus de paix. Des personnes comme Olla Al-Sakkaf, la jeune yéménite qui œuvre à la consolidation de la paix, doivent faire entendre leur voix. Dans son exposé au Conseil le mois dernier, elle a fait remarquer que pendant sa courte vie, elle avait assisté à plus d'enterrements que de mariages. Les jeunes générations doivent participer et contribuer aux discussions sur l'avenir du Yémen.

Enfin, nous exhortons toutes les parties à cesser immédiatement les hostilités et à œuvrer de concert à la reconstruction de leur pays. La République dominicaine est prête à appuyer tous les efforts en faveur de cet objectif, qui est le seul moyen possible de parvenir à la paix et aux progrès que les Yéménites souhaitent et méritent.

Annexe VI

Déclaration de M. Sven Jürgenson, Représentant permanent de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à remercier l'Envoyé spécial, Martin Griffiths, et le Sous-Secrétaire général par intérim aux affaires humanitaires, Ramesh Rajasingham, de leurs exposés.

Nous constatons avec une grande inquiétude que les combats se poursuivent au Yémen malgré la nécessité pressante de mettre fin aux activités militaires et de donner la priorité aux efforts visant à endiguer la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19). Nous réitérons l'appel lancé par le Secrétaire général aux parties au Yémen pour qu'elles mettent fin aux hostilités, se concentrent sur la recherche d'un règlement politique négocié et mettent tout en œuvre pour lutter contre l'épidémie de COVID-19. Étant donné les informations selon lesquelles la moitié des établissements de santé au Yémen ne fonctionnent pas, la propagation du virus aurait des conséquences dévastatrices pour la population yéménite, qui est déjà frappée par la plus grande crise humanitaire.

Nous nous félicitons de l'annonce par les forces de la coalition d'une prorogation du cessez-le-feu d'un mois supplémentaire, et nous demandons instamment aux houthistes de le respecter également. Il est grand temps que toutes les parties cessent leurs activités militaires et reprennent les pourparlers, car c'est le seul moyen de lutter efficacement contre la pandémie, qui représente une menace commune pour tous. Nous exhortons les parties à coopérer avec l'Envoyé spécial dans un esprit constructif et sans plus tarder et à déployer des efforts pour parvenir à un accord sur le lancement d'un processus politique officiel afin de mettre fin à la crise.

Outre les combats qui se poursuivent dans le nord du pays, les derniers événements dans le sud du Yémen sont également très préoccupants. La déclaration d'autonomie par le Conseil de transition du Sud et les affrontements qui ont suivi entre celui-ci et les forces gouvernementales sapent les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour relancer les pourparlers et mettre fin à la guerre. Nous appelons le Gouvernement yéménite et le Conseil de transition du Sud à cesser leurs activités militaires et à continuer à mettre en œuvre l'Accord de Riyad, afin de pouvoir participer aux pourparlers politiques sur le règlement du conflit au Yémen.

Le règlement de ce conflit passe impérativement par un compromis politique permettant de répondre aux préoccupations légitimes de tous les Yéménites. Pour ce faire, il faut lancer un processus politique global et inclusif, sous l'égide de l'ONU, avec la participation pleine et entière des femmes et des jeunes.

Nous nous félicitons de l'annonce faite par le Royaume d'Arabie saoudite concernant l'accueil, le 2 juin, d'une conférence des donateurs en faveur du Yémen. Malheureusement, les restrictions à l'acheminement de l'aide humanitaire au Yémen sont toujours en place et empêchent les organisations humanitaires de venir en aide aux personnes dans le besoin. Toutes les parties au conflit ont l'obligation de respecter les principes humanitaires et de garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave. Il est particulièrement important de sécuriser l'acheminement des fournitures humanitaires, notamment le matériel médical, pour empêcher la propagation de COVID-19.

Nous soulignons également la nécessité pour toutes les parties de s'acquitter de leurs obligations au titre du droit humanitaire international et du droit des droits de l'homme et de veiller à ce que les auteurs de toutes les violations et atteintes répondent de leurs actes. Il faut accorder une attention particulière à la protection des populations vulnérables, notamment les femmes et les enfants. Nous appelons également à la libération des personnes détenues arbitrairement, y compris les

journalistes et les défenseurs des droits de l'homme, qui risquent de contracter la COVID-19 dans des prisons surpeuplées.

Enfin, je voudrais demander une fois de plus aux houthistes de garantir sans plus tarder l'accès des fonctionnaires de l'ONU au pétrolier *FSO SAFER* afin de prévenir une catastrophe environnementale.

Annexe VII

Intervention de M^{me} Anne Gueguen, Représentante permanente adjointe de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à remercier nos intervenants pour leurs présentations complètes.

En plus de la poursuite de la guerre, le Yémen est maintenant confronté à la propagation de la pandémie de COVID-19. Dans ce contexte, il est grand temps que les parties yéménites saisissent l'opportunité de faire la paix en s'engageant et en s'accordant sur un cessez-le-feu immédiat et durable et sur une solution politique globale. Un cessez-le-feu global et immédiat, tel que demandé par le Secrétaire général des Nations Unies, est en effet nécessaire pour lutter contre la pandémie. La France salue à cet égard, au nom de la Coalition, l'annonce faite par l'Arabie saoudite, de cesser unilatéralement ses attaques pendant un mois supplémentaire.

La France reste en revanche préoccupée par les combats qui se poursuivent dans différentes zones du Yémen. Nous réitérons notre appel aux parties belligérantes au conflit yéménite à cesser immédiatement les hostilités. Il est maintenant plus qu'essentiel qu'elles s'engagent pleinement avec l'Envoyé spécial pour parvenir à un cessez-le-feu durable sur l'ensemble du territoire.

Les parties doivent poursuivre leurs efforts et accepter la réunion de crise que l'Envoyé spécial a demandée, tout au moins pour coordonner les efforts de lutte contre la pandémie. La France appelle donc les parties à poursuivre de manière plus constructive et sans délai leurs discussions sur les propositions de Martin Griffiths pour un cessez-le-feu, des mesures de confiance et la reprise d'un règlement politique de la crise. Nous tenons à réitérer notre plein soutien à Martin Griffiths à cette fin. La participation des femmes doit être garantie.

La France exhorte également le Gouvernement du Yémen et le Conseil de transition du Sud à appliquer pleinement l'Accord de Riyad dans le sud du Yémen, où le calme et la cessation des hostilités devraient prévaloir. Le Conseil de transition du Sud doit respecter l'intégrité territoriale et l'unité du Yémen.

Toutes les parties doivent respecter le droit humanitaire international, en particulier protéger les civils et les infrastructures civiles, et assurer un accès humanitaire sûr et sans entrave, y compris la protection du personnel et des infrastructures humanitaires et sanitaires. Cela est plus que jamais nécessaire pour faciliter la réponse à la crise de la COVID.

Nous sommes profondément préoccupés par la propagation de la COVID-19 au Yémen. La population yéménite est extrêmement vulnérable, avec notamment une très forte proportion d'enfants comme l'a rappelé le Représentant permanent de la Belgique. Seule la moitié des infrastructures médicales est pleinement opérationnelle, alors que les besoins humanitaires n'ont cessé d'augmenter dans un pays où 80 % de la population dépend de l'aide humanitaire pour survivre. Les conséquences financières et économiques de la pandémie se font déjà sentir, affaiblissant et affectant encore davantage l'une des populations les plus démunies au monde.

Les efforts de prévention et de réponse à la propagation de la pandémie doivent être intensifiés. Il est essentiel de remédier à la pénurie de fournitures et d'équipements essentiels, notamment de tests, d'équipements de protection et de respirateurs. La coordination entre tous les acteurs concernés, y compris les parties yéménites, est essentielle à cet égard, comme l'ont souligné les intervenants. Les personnels humanitaires et de santé doivent être protégés et soutenus, et obtenir l'accès et la liberté de mouvement dont ils ont besoin.

Enfin, il est crucial et urgent de garantir l'accès des Nations Unies au pétrolier *FSO SAFER*, qui constitue une menace sérieuse pour l'environnement : une fuite de pétrole pourrait avoir un impact dramatique sur la région. La poursuite de l'inaction, comme l'ont souligné les intervenants précédents, est dangereuse.

La France reste pleinement engagée et déterminée à trouver une solution pour mettre fin à la guerre au Yémen et, plus largement, pour assurer la désescalade dans la région.

Annexe VIII

Déclaration de M. Muhsin Syihab, Représentant permanent adjoint de la République d'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à remercier l'Envoyé spécial Martin Griffiths et le Sous-Secrétaire général par intérim aux affaires humanitaires et Coordonnateur adjoint des secours d'urgence, Ramesh Rajasingham, des informations actualisées qu'ils ont fournies.

Il est regrettable que, en dépit des efforts résolus qu'eux et leurs équipes déploient, la situation sur le terrain reste préoccupante. Néanmoins, nous sommes heureux d'entendre de la bouche de l'Envoyé spécial que le Gouvernement yéménite a accueilli favorablement ses propositions et que les houthistes ont également réagi. Nous espérons que ces efforts porteront bientôt leurs fruits.

Presque chaque jour, nous entendons parler de l'escalade de la violence, de groupes armés qui ont pris le contrôle du sud du pays, d'un conflit ouvert dans le nord, d'un nombre croissant d'infections par la COVID-19, de la détérioration de la situation économique et de la chute du rial yéménite. Ces nouvelles s'ajoutent aux informations selon lesquelles 80% de la population – environ 24 millions de personnes – dépend toujours de l'aide humanitaire, dont 10 millions sont exposées au risque de famine.

Si rien ne change dans les mois à venir, le Yémen risque de se désintégrer complètement, et tout le monde serait perdant dans cette lutte pour le contrôle du pays. Par conséquent, nous appuyons pleinement les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour mettre fin au conflit et aux souffrances du peuple yéménite.

Ma délégation voudrait souligner trois points.

Premièrement, je voudrais rappeler tous les engagements qui ont été déjà pris. Compte tenu de la difficulté qu'ont eue les parties à s'asseoir autour de la même table, les engagements pris dans le cadre des Accords de Stockholm et de Riyad revêtent la plus haute importance. Nous devons donc résister à la tentation de rejeter les engagements qui ont déjà été mis en œuvre tout simplement parce que les autres engagements ne se sont pas concrétisés.

À notre avis, face à des questions litigieuses, les parties doivent donner la priorité aux mesures qui peuvent être mises en œuvre et n'épargner aucun effort pour avancer progressivement, car chaque pas vers la paix compte.

À cet égard, nous voudrions réitérer nos vives préoccupations concernant la déclaration faite par le Conseil de transition du Sud et réaffirmer notre engagement en faveur de l'unité, de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale du Yémen. Il est essentiel d'accélérer la mise en œuvre de l'Accord de Riyad.

Deuxièmement, je voudrais aborder la question de l'autorisation de l'aide humanitaire et de l'appui aux autorités dans la lutte contre la COVID-19. La COVID-19 constitue une menace redoutable pour le Yémen, étant donné la rapide propagation de la pandémie qui risque d'être aussi meurtrière que la guerre elle-même. Comme l'a mentionné le Secrétaire général adjoint, à la date de ce matin, il y a eu 72 cas confirmés, dont 13 décès. Les rapports précédents indiquaient que le Yémen n'avait qu'un seul cas confirmé. Malheureusement, le système de santé étant miné par la guerre, le pays n'a pas les moyens de réagir.

C'est pourquoi l'Indonésie appelle les autorités à faire preuve de transparence afin que la communauté internationale puisse prendre les mesures voulues et acheminer une aide humanitaire adéquate.

Troisièmement, j'exhorte les parties à coopérer avec l'Envoyé spécial. Nous sommes en plein mois du ramadan et allons bientôt célébrer l'Eid al-Fitr, une période merveilleuse pour l'Oumma. Il n'est pas de moment plus idoine que celui-ci pour que les parties déposent les armes et se concentrent sur l'élaboration d'un règlement politique. Nous pourrions au moins avoir une pause humanitaire jusqu'à l'Eid al-Fitr, afin de laisser la place au dialogue et de permettre à l'Envoyé spécial de travailler sur les propositions présentées et aux travailleurs humanitaires de contribuer à l'action menée contre la COVID-19.

À cet égard, nous nous félicitons de la prolongation du cessez-le-feu unilatéral déclaré par la coalition et exhortons les houthistes à faire de même sans plus tarder afin de mettre fin aux hostilités et d'enrayer la COVID-19.

Nous espérons tous un miracle au Yémen, mais cela ne peut se produire que si toutes les parties s'engagent à mettre en œuvre les accords précédemment conclus et coopèrent de manière constructive avec l'Envoyé spécial afin de reprendre le processus politique.

Annexe IX

Déclaration de M. Abdou Abarry, Représentant permanent du Niger auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, Martin Griffiths, et le Sous-Secrétaire général par intérim aux affaires humanitaires, Ramesh Rajasingham, de leurs exposés sur l'évolution récente des conditions de sécurité au Yémen.

Le mois dernier, nous nous sommes réjouis non seulement du cessez-le-feu unilatéral annoncé par la coalition, mais aussi des perspectives d'une cessation complète des hostilités au Yémen grâce à l'initiative de paix très encourageante proposée par le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires.

La situation actuelle sur le terrain, marquée notamment par la déclaration du Conseil de transition du Sud proclamant l'autonomie du Yémen du Sud, est profondément préoccupante et nous rappelle que nos espoirs ont été de courte durée et que notre mobilisation doit être encore plus forte. Ma délégation appelle toutes les parties à respecter les différents accords conclus précédemment et les invite à reprendre le dialogue. Aujourd'hui plus que jamais, les parties au conflit au Yémen doivent se convaincre que la force militaire ne résoudra pas leurs différends.

À la lumière des événements intervenus dans le sud et dans la perspective de futures négociations de paix, une approche plus inclusive est nécessaire pour parvenir à un règlement global et durable du conflit. Pour ce faire, il faut, outre le Gouvernement et les houthistes, y associer les autres principaux groupes représentatifs du pays. Nous appelons également les acteurs régionaux et les membres du Conseil ayant une influence sur les parties à ne ménager aucun effort pour faire avancer les négociations sur un cessez-le-feu.

En ce qui concerne la situation humanitaire, ma délégation reste préoccupée par les conséquences des récentes inondations dans plusieurs régions du pays, qui ont causé des pertes en vies humaines, fait de nombreux blessés et laissé des milliers de familles sans abri. Le début de la saison des pluies au Yémen pourrait rendre encore plus difficile la situation d'un certain nombre de familles déjà déplacées et exposées à diverses maladies, dont la maladie à coronavirus (COVID-19).

La poursuite des combats dans le pays, en particulier à Aden, Mareb et Beïda, malgré la pandémie de COVID-19, pourrait ralentir la circulation des produits de base et des médicaments dans tout le pays et aggraver les conditions de vie déjà difficiles de milliers de familles. Le Yémen ne peut faire face simultanément à la guerre, aux épidémies et aux inondations. C'est pourquoi nous exhortons les parties belligérantes à prendre leurs responsabilités afin de mettre un terme aux offensives militaires. Nous les appelons à lever les restrictions à la circulation des organismes humanitaires afin de fournir aide et assistance à une population qui souffre depuis des années de la guerre et dont le niveau d'immunité générale diminue de jour en jour.

Nous engageons la communauté internationale et le Conseil de sécurité en particulier à ne ménager aucun effort pour empêcher l'aggravation d'une des situations humanitaires les plus catastrophiques que le monde ait jamais connues.

Pour terminer, le Niger réaffirme son appui total aux efforts que continue de déployer Martin Griffiths pour faire taire les armes au Yémen et amener les parties à instaurer la paix dans le pays.

Annexe X**Déclaration de M^{me} Inga Rhonda King, Représentante permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Nous souhaitons la bienvenue à nos deux intervenants et les remercions de leur engagement continu envers le peuple yéménite.

Force est malheureusement de reconnaître que le Yémen se bat maintenant sur deux fronts. Des années de guerre ont détruit de nombreuses institutions du pays, et maintenant le peuple yéménite est confronté à la maladie à coronavirus (COVID-19), dont la transmission ne cesse de progresser. En raison de ce conflit de longue date, le système de santé du Yémen est ravagé et sous pression avec seulement la moitié des hôpitaux en état de fonctionner.

La majorité de la population a toujours désespérément besoin d'aide humanitaire, car elle manque de nourriture, d'eau potable, de carburant et d'accès aux soins de santé. À cet égard, l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire conformément au droit international est essentiel à la survie de nombreuses personnes. La réduction de certaines opérations et la fermeture éventuelle d'autres représentent la différence entre la vie et la mort, et nous saisissons cette occasion pour remercier les pays et les organismes qui continuent à soutenir les opérations d'aide grâce à leurs dons.

L'incidence de la COVID-19 se fera sentir de manière aiguë dans tout le pays, où beaucoup ont perdu leurs moyens de subsistance. La situation au Yémen reste la plus grande crise humanitaire du monde, et il est impensable que les besoins humanitaires des populations soient aggravés par les conséquences de la COVID-19. Il est donc essentiel que la communauté internationale apporte son aide au Gouvernement yéménite pour renforcer sa capacité de protéger à l'avenir la vie et les moyens de subsistance des populations, et nous nous félicitons de la conférence d'annonce de contributions humanitaires évoquée par Ramesh Rajasingham.

Dans le cadre de l'action menée contre la COVID-19, il reste nécessaire de trouver une solution politique à cette crise de longue date. Nous nous félicitons de la prolongation du cessez-le-feu et soulignons la nécessité d'une responsabilité yéménite et d'une appropriation collective du processus politique au Yémen. C'est le seul moyen de garantir que le Yémen, ses institutions et ses forces politiques pourront aller de l'avant dans la dignité. Afin de renforcer le tissu socioculturel nécessaire à une paix pérenne, il est essentiel que tous les groupes de la société soient inclus tout au long du processus politique.

Enfin, nous soulignons une fois de plus la nécessité d'accomplir des progrès s'agissant de répondre aux préoccupations relatives au pétrolier *FSO SAFER*, qui menace le milieu marin et la vie de nombreuses personnes dans la région.

Comme M. Griffiths, je garde l'espoir, au nom du peuple yéménite, qu'une paix durable peut être instaurée et que les Yéménites pourront retrouver leur dignité.

Annexe XI

Déclaration de M. Jerry Matjila, Représentant permanent de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous remercions l'Envoyé spécial, Martin Griffiths, et le Sous-Secrétaire général par intérim aux affaires humanitaires et Coordonnateur adjoint des secours d'urgence, Ramesh Rajasingham, de leurs exposés. L'Afrique du Sud salue les efforts de l'Envoyé spécial visant à régler par des moyens pacifiques la situation au Yémen en dépit des circonstances calamiteuses créées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

M. Rajasingham a présenté un exposé inquiétant, en particulier à propos de la fermeture imminente de services de santé indispensables, surtout ceux que fournissent l'Organisation mondiale de la Santé et de nombreuses organisations non gouvernementales. Nous espérons que les pays donateurs se montreront généreux à la réunion du 2 juin, que Ramesh vient de mentionner.

Nous saluons la présence du Représentant permanent du Yémen à nos délibérations ce matin.

Ma délégation réitère que la situation humanitaire désespérée au Yémen est liée à l'impasse politique. Notre intervention sera donc axée sur deux éléments.

S'agissant de la situation humanitaire, l'Afrique du Sud note que le nombre de cas avérés de COVID-19 est en augmentation. Étant donné que la moitié seulement des établissements de santé dans le pays sont pleinement fonctionnels du fait des bombardements intenses et des attaques, le Yémen n'a tout simplement pas les moyens de gérer une épidémie de COVID-19. Le virus a atteint le nord du Yémen, où résident des enfants et des familles qui font partie des populations les plus vulnérables dans le contexte de cette catastrophe humanitaire. Si la crise n'est pas réglée, une génération entière souffrira de séquelles physiques et psychologiques à long terme.

En réponse et en appui à l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial dans le contexte de cette pandémie meurtrière et aux fins d'un accès humanitaire sans entrave, l'Afrique du Sud accueille avec satisfaction les mesures qui sont prises par le Gouvernement d'entente nationale et les houthistes pour endiguer la propagation de la COVID-19 – fermeture des aéroports, des écoles, des cafés et des salles de réception à divers degrés, et prise de la température corporelle à plusieurs points d'entrée dans le pays. Ces mesures illustrent la capacité des deux parties à œuvrer de concert à la réalisation d'un objectif commun. Toutefois, la violence doit cesser afin que le peuple yéménite, les travailleurs sanitaires et les organisations humanitaires puissent se concentrer sur la lutte contre le virus et atténuer son impact social et économique.

Dans ce contexte, l'Afrique du Sud demande instamment aux parties au conflit d'autoriser le personnel spécialisé à se rendre dans toutes les régions touchées au Yémen pour fournir un appui indispensable et d'autres formes d'aide humanitaire. Nous exhortons par ailleurs toutes les parties à s'abstenir de tout acte qui pourrait priver les civils de leur droit à l'alimentation et aux soins de santé. Nous rappelons aux parties au conflit qu'elles doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour honorer leurs obligations en vertu des Conventions de Genève.

En ce qui concerne l'impasse politique, il importe que toutes les parties évitent d'aggraver la catastrophe humanitaire actuelle et s'engagent à relancer les négociations politiques. La volonté politique de toutes les parties au conflit de participer véritablement aux discussions et de faire certaines concessions est la clef d'un règlement pacifique. Ce n'est qu'alors que l'on pourra rétablir une paix durable au Yémen et œuvrer à la reconstruction socioéconomique du pays.

La mise en œuvre de l'Accord de Riyad est à l'arrêt. L'Afrique du Sud réitère son appel à la mise en œuvre de cet accord vital entre le Gouvernement yéménite et le Conseil de transition du Sud, ainsi qu'à la pleine mise en œuvre de l'Accord de Stockholm de décembre 2018. L'Accord et le processus de Stockholm sont la clef de la paix durable, de la stabilité et, à terme, de la prospérité au Yémen.

L'Afrique du Sud encourage les parties au conflit à adopter de nouvelles mesures de confiance, notamment la libération de détenus et de prisonniers, un accord pour la mise en place d'une série de mesures nationales de lutte contre la COVID-19, la libération de tous les navires arraisonnés en mer par l'une des parties au large des côtes yéménites et toute autre mesure dont les parties estiment qu'elle pourrait renforcer la confiance. L'Afrique du Sud appelle de nouveau toutes les parties au conflit à respecter leurs obligations en vertu du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

L'Afrique du Sud reste préoccupée par la menace que pose le pétrolier *FSO SAFER* et le fait que les experts techniques ne sont toujours pas autorisés à mener une évaluation et à effectuer des réparations initiales afin de prévenir une catastrophe écologique et économique pour le Yémen et ses voisins. La menace doit être combattue sur une base purement technique, sans politisation.

Enfin, nous réitérons que la seule solution durable à ce conflit doit découler d'un processus de règlement politique négocié, juste et inclusif, dirigé et contrôlé par les Yéménites, qui place les intérêts et le bien-être de tous les citoyens yéménites au premier plan. Dans ce contexte, nous appelons également à la participation pleine et véritable des femmes à tous les aspects d'un processus politique sans exclusive, et nous remercions les femmes yéménites d'être en première ligne pour appeler au cessez-le-feu et à la libération des prisonniers.

Les parties yéménites doivent revenir à l'Accord de Stockholm inclusif et au dialogue national. Les parties doivent être audacieuses, courageuses et résolues. Cette période d'incertitude a montré qu'elles ne peuvent plus se permettre d'attendre une fois qu'un accord est conclu. Elles doivent agir immédiatement pour le bien de tous.

Annexe XII

Déclaration de M. Jonathan Allen, Chargé d'affaires de la Mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie M. Griffiths et M. Rajasingham de leurs exposés. J'ai l'impression que nous avons déjà vécu cette situation. Nous remercions les deux intervenants de leurs efforts méticuleux et persistants dans ces circonstances extrêmement difficiles – Martin, qui tente inlassablement et constamment d'amener les parties à engager des pourparlers, et Ramesh, pour les efforts à long terme que lui et son équipe déploient dans le contexte d'une des pires situations humanitaires au monde. Au nom du Royaume-Uni, je les remercie donc très sincèrement, ainsi que leurs équipes, pour ce qu'ils font.

Alors que les Yéménites réfléchissent et se souhaitent des vœux de ramadan, ils sont frappés par la maladie à coronavirus (COVID-19). Officiellement, 50 cas ont été recensés, alors que selon le modèle financé par le Royaume-Uni, des milliers de Yéménites seraient déjà atteints par la COVID-19. Le Royaume-Uni a fourni plus de 940 millions de dollars depuis le début de la pandémie pour soutenir la riposte mondiale à la COVID-19, et il s'est déjà engagé à verser 2 milliards de dollars à l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI) pour faire vacciner 75 millions d'enfants contre des maladies infectieuses meurtrières dans le monde entier.

Mais j'encourage également le Gouvernement et les autorités houthistes à continuer de collaborer avec l'ONU en vue d'une mobilisation nationale efficace. Nous appelons les autorités houthistes à faire preuve de transparence dans le signalement des cas afin que l'Organisation mondiale de la Santé puisse évaluer les besoins, acheter du matériel et faire en sorte que les fournitures parviennent à ceux qui en ont besoin.

Les propositions de Martin Griffiths pour un cadre politique et un cessez-le-feu dans tout le pays sont vraiment les seules qui valent. L'option militaire n'est pas envisageable, cela fait plusieurs années que nous l'avons démontré. Les retards dans les accords et les pourparlers ne font que prolonger la souffrance du peuple yéménite, sans aucun avantage stratégique ou tactique manifeste. Le Royaume-Uni appuie donc résolument les efforts de Martin Griffiths, et je me félicite de l'étroite coordination qui s'est instauré en ce sens entre les Ambassadeurs au Yémen des cinq membres permanents du Conseil de sécurité.

Je me félicite que M. Griffiths nous ait informés que le Gouvernement yéménite avait répondu à ses dernières propositions. J'invite également les houthistes à faire de même. Martin a dit que des contacts ont été établis avec eux, mais je pense qu'il faut plus que des contacts. Les Yéménites ne peuvent plus attendre et un engagement constructif dans un processus mené par les Nations Unies est la seule façon d'obtenir la paix qu'ils sont en droit d'attendre. Je voudrais également me faire l'écho des commentaires de l'Envoyé spécial sur l'importance de l'inclusion des femmes tant dans le groupe consultatif technique de femmes yéménites que dans les pourparlers.

À la lumière de l'épidémie de COVID-19, je me félicite une nouvelle fois du cessez-le-feu unilatéral proclamé par la coalition dirigée par les Saoudiens, ainsi que de sa prolongation. Il est important que les combats n'entravent pas les efforts de lutte contre l'épidémie. Cette démarche, qui n'a pas été réciproque, prouve que la coalition entend véritablement mettre un terme à ce terrible conflit.

En cette période particulièrement cruciale du processus de paix, je note avec inquiétude les preuves rassemblées dans la lettre en date du 21 avril que

les États-Unis ont transmise au Facilitateur chargé par le Conseil de sécurité de promouvoir l'application de la résolution 2231 (2015) et au Comité du Conseil créé par la résolution 2140 (2014). Cette lettre présente les preuves recueillies à l'occasion de l'interception de deux navires qui transportaient de grandes quantités d'armes et d'armement apparemment d'origine iranienne. Je me félicite que ces informations aient été communiquées et j'encourage d'autres pays à faire de même. Ces cargaisons d'armes constituent un grave obstacle à la cause de la paix au Yémen et elles doivent cesser.

La situation tragique au Yémen s'est encore compliquée, c'est le moins qu'on puisse dire, suite à la déclaration malvenue du Conseil de transition du Sud. Je me félicite que le Conseil de sécurité se soit rapidement mis d'accord sur la déclaration à la presse qui a été publiée le 29 avril (SC/14176), et je souligne le risque persistant d'affrontements violents dans le sud. Toutes les parties ont confirmé qu'elles soutenaient l'Accord de Riyad, et je les invite donc à prendre part aux efforts dirigés par les Saoudiens en procédant à une désescalade et en s'acquittant de leurs obligations au titre de cet accord.

Nous accueillons positivement l'annonce de M. Rajasingham et les détails fournis concernant la tenue d'une conférence virtuelle d'annonce de contributions pour l'aide humanitaire, le 2 juin. Nous demandons instamment à tous les donateurs d'intensifier leurs efforts et de financer l'aide humanitaire de manière généreuse et en temps voulu. Le Royaume-Uni a versé plus d'1 milliard de dollars d'aide depuis le début du conflit, et cette année encore, nous ferons une promesse de contribution non négligeable.

Toutefois, je constate avec inquiétude que des restrictions d'accès sans précédent subsistent dans tout le Yémen. Dans le nord, les houthistes doivent satisfaire aux exigences minimales de fonctionnement qui ont clairement été définies par la communauté internationale. Il s'agit notamment d'approuver rapidement tous les accords secondaires, de mettre pleinement en œuvre le plan de réorientation et le projet pilote biométrique du Programme alimentaire mondial, et de permettre aux organismes humanitaires d'opérer de manière libre et indépendante. Les donateurs ne pourront accorder des financements que si ces restrictions sont levées et que les organisations humanitaires sont en mesure de fournir une assistance efficace. Nous soutenons également les efforts des institutions des Nations Unies pour faire tout leur possible afin de réduire les risques et de s'assurer que l'aide parvienne à ceux qui en ont besoin.

Nous demeurons extrêmement préoccupés par le fait que la Banque centrale du Yémen sera bientôt à court de réserves de devises étrangères, ce qui entraînerait l'effondrement de l'économie, avec les conséquences humanitaires et politiques qui vont avec. Une aide financière extérieure importante est nécessaire de toute urgence pour la Banque centrale afin de maintenir les importations, car le risque est aujourd'hui décuplé en raison des effets secondaires imprévisibles de l'épidémie de COVID-19. Le Gouvernement yéménite doit présenter sans attendre un plan crédible pour rassurer les donateurs potentiels quant à la mise en œuvre de l'Accord de Riyad, étant entendu que les opérations de la Banque centrale du Yémen doivent rester neutres pendant la durée des négociations.

Nous avons déjà évoqué devant le Conseil l'impact dévastateur qu'une fuite de pétrole du pétrolier *FSO SAFER* aurait sur le Yémen et la région. Je demande une fois de plus aux houthistes d'autoriser soit l'enlèvement du pétrole, soit des opérations de réparation. Continuer à ne pas réagir à ce problème est imprudent, dangereux et risque de provoquer une catastrophe environnementale et humanitaire.

Je signale également qu'avant le ramadan, les houthistes avaient promis de libérer les adeptes du bahaïsme persécutés. J'appelle les houthistes à libérer ces personnes ainsi que toutes celles qui ont été emprisonnées sans raison, y compris les journalistes, ainsi que l'a déclaré aujourd'hui l'Envoyé spécial. C'est particulièrement important dans le contexte de la COVID-19.

Enfin, je voudrais terminer comme j'ai commencé et remercier à nouveau M. Griffiths de la poursuite de ses efforts. Il a eu raison de dire au début de son intervention qu'il était plus porteur d'espoir que de progrès, tout comme il a eu raison de dire qu'il était réaliste d'espérer. J'appelle moi aussi chacun au Yémen à apporter un réel espoir au peuple yéménite.

Annexe XIII**Déclaration de M^{me} Kelly Craft, Représentante permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je tiens à remercier le Président du Conseil de sécurité, ainsi que l'Envoyé spécial, Martin Griffiths, en particulier. Par l'entremise du Secrétaire général, je me tiens informée du travail méticuleux qu'il accomplit et je trouve son optimisme prudent assez contagieux. Il compte des supporters ici, surtout dans le Kentucky. Je sais que c'est un moment critique pour le Yémen et que cette question est extrêmement délicate. L'Envoyé spécial a tout notre soutien. Nous sommes parfaitement au courant des heures innombrables qu'il investit pour parvenir à la paix et à la sécurité au Yémen. Je remercie également M. Rajasingham de son exposé, ainsi que les équipes de nos deux intervenants pour tout leur travail en faveur de la paix et de la sécurité au Yémen.

Les États-Unis se tiennent aux côtés du peuple yéménite, qui a subi toutes les épreuves imaginables et tente simplement de survivre au milieu du conflit, de l'insécurité alimentaire, des inondations dévastatrices et maintenant de la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19).

Étant donné ces difficultés, nous nous félicitons de la prolongation du cessez-le-feu unilatéral décrété par la coalition dirigée par l'Arabie saoudite, en appui au processus de paix menés sous les auspices des Nations unies et aux efforts de lutte contre la COVID-19. Les États-Unis exhortent vivement les houthistes à se joindre au Gouvernement yéménite pour soutenir ce cessez-le-feu en mettant fin à leurs opérations offensives afin que toutes les parties puissent axer leurs efforts sur la lutte contre la COVID-19 et sur la recherche d'un règlement politique durable du conflit.

Les houthistes doivent se réengager en faveur d'une désescalade, suivie d'une reprise des pourparlers visant à parvenir à une solution politique. Nous demandons instamment aux parties au conflit de continuer à examiner les projets de propositions de l'Envoyé spécial et à faire part de leurs commentaires, car c'est là l'esprit de consensus indispensable pour avancer vers un règlement politique durable.

Nous prenons note avec préoccupation de la récente déclaration du Conseil de transition du Sud concernant sa soi-disant auto-administration des provinces du sud du Yémen. De telles actions de la part du Conseil de transition du Sud ne feront que détourner l'attention des efforts déployés par l'ONU pour instaurer un cessez-le-feu national et trouver une solution politique. Nous sommes également préoccupés par les informations faisant état d'une ingérence croissante du Conseil de transition du Sud dans les opérations de la Banque centrale du Yémen. Toutes les parties doivent continuer de respecter les institutions gouvernementales qui sous-tendent la stabilité politique et économique du Yémen. Nous appelons le Conseil de transition du Sud et le Gouvernement de la République du Yémen à reprendre le processus politique prévu par l'Accord de Riyad.

Par ailleurs, nous restons préoccupés par les limites à l'accès humanitaire dans les zones contrôlées par houthistes. L'ingérence délibérée des houthistes dans les opérations d'assistance, qui est un défi flagrant aux principes humanitaires, continue de limiter la capacité de l'ONU et d'autres organisations humanitaires à répondre aux besoins des Yéménites les plus vulnérables.

Nous reconnaissons que les houthistes ont pris des mesures dans certains domaines, notamment la décision de cesser le prélèvement de 2 % sur les projets d'aide, de signer des accords avec des organisations non gouvernementales et d'approuver les principales évaluations indépendantes des besoins. Mais il faut absolument que les progrès continuent, notamment en ce qui concerne l'enregistrement biométrique

et la garantie que le personnel humanitaire puisse mettre en œuvre et contrôler ses programmes. Les États-Unis encouragent aussi vivement les houthistes à faire preuve d'une transparence totale et à signaler les cas de COVID-19 afin de faciliter une réponse efficace pour le peuple yéménite.

Comme nous l'avons dit à de précédentes occasions, les États-Unis demandent à nouveau aux houthistes d'autoriser l'inspection et l'entretien par l'ONU du pétrolier *FSO SAFER*. Les fonctionnaires des Nations Unies doivent avoir un accès immédiat au *FSO SAFER* afin d'éviter une catastrophe environnementale, qui aurait des effets de grande envergure au Yémen et autour de la mer Rouge. Nous sommes reconnaissants à Martin Griffiths de continuer à soulever cette question à Sanaa. Les houthistes doivent cesser de bloquer une solution à ce problème et permettre les évaluations et les réparations nécessaires.

Enfin, nous demandons instamment à tous les États Membres de respecter pleinement l'embargo ciblé sur les armes établi par la résolution 2216 (2015), et nous signalons que nous restons préoccupés par les informations persistantes faisant état d'une ingérence iranienne dans le conflit, notamment par la fourniture d'une aide létale aux houthistes.

Annexe XIV

Déclaration de M. Dang Dinh Quy, Représentant permanent de la République socialiste du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie l'Envoyé spécial Martin Griffiths et le Sous-secrétaire général par intérim aux affaires humanitaires, Ramesh Rajasingham, pour leurs exposés et leurs mises à jour. Je souhaite également la bienvenue au Représentant permanent du Yémen à notre séance d'aujourd'hui.

Une fois de plus, nous nous félicitons du cessez-le-feu unilatéral de la Coalition et des efforts déployés pour protéger les civils et sauver des vies, en particulier dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Nous réaffirmons notre soutien à l'unité, la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du Yémen. Nous restons préoccupés par la situation récente au Yémen.

En ce qui concerne les questions humanitaires, le Viet Nam se félicite de la livraison en temps voulu de matériel médical et d'autres fournitures à l'équipe humanitaire des Nations Unies et souligne qu'il est grand temps d'aider les médecins et les travailleurs humanitaires à faire leur travail au mieux de leurs capacités afin d'aider le peuple yéménite à lutter contre la pandémie de maladie à coronavirus COVID-19.

Toutefois, le Viet Nam regrette d'apprendre que l'Organisation mondiale de la Santé a ordonné au personnel de cesser de travailler dans les zones contrôlées par les houthistes. Nous sommes préoccupés par le fait que des centaines de projets humanitaires d'organisations non gouvernementales n'ont pas été menés à bien. La lutte contre la pandémie de COVID-19 ne peut être pleinement mise en œuvre si l'accès humanitaire continue d'être entravé.

Le Viet Nam partage l'inquiétude exprimée par d'autres membres concernant la diminution continue du financement des donateurs. Le Yémen n'a reçu que 455 millions de dollars des 2 milliards de dollars nécessaires aux opérations humanitaires de juin 2020 à décembre 2020. Dans ce contexte, ma délégation souhaite faire les observations suivantes.

Tout d'abord, nous demandons instamment à toutes les parties de parvenir à un cessez-le-feu immédiat à l'échelle nationale afin de faciliter le travail humanitaire et la lutte contre la COVID-19. L'Organisation mondiale de la Santé a averti qu'il y aura une transmission généralisée du virus au Yémen. Il est donc essentiel que les parties concernées cessent les hostilités et coopèrent avec les équipes des Nations Unies pour lutter contre la pandémie.

Deuxièmement, nous soutenons les efforts déployés par l'ONU et d'autres partenaires pour organiser la conférence des donateurs pour le Yémen qui devrait avoir lieu le 2 juin. Nous appelons les donateurs internationaux et les autres partenaires à tenir leur promesse de financer les opérations humanitaires au Yémen.

Troisièmement, nous nous joignons aux autres membres pour appeler toutes les parties concernées à mettre pleinement en œuvre les Accords de Stockholm et de Riyad avec la médiation de l'ONU. Nous soulignons également l'importance de garantir une participation significative des femmes au processus politique, ainsi que la protection des femmes et des enfants.

Quatrièmement, nous appelons toutes les parties à renforcer leur coopération avec M. Griffiths et à soutenir son approche fondée sur trois piliers, à savoir un accord de cessez-le-feu à l'échelle nationale, des mesures de confiance et la relance d'un processus politique inclusif dirigé et contrôlé par le Yémen. Nous exhortons

également le Gouvernement yéménite et les houthistes à renforcer leur engagement en vue de parvenir à un accord sur les propositions de l'Envoyé spécial dans les meilleurs délais.

Enfin, nous saluons le travail inlassable et soutenons les propositions de paix de l'Envoyé spécial Martin Griffiths et de l'équipe des Nations Unies.

Nous appelons à une coopération plus étroite et à des efforts supplémentaires entre l'ONU, les partenaires internationaux et toutes les parties au Yémen pour mettre fin aux hostilités en cours, assurer un accès sans entrave à l'aide humanitaire et se donner la main pour lutter contre la pandémie de COVID-19.

Annexe XV**Déclaration de M. Abdullah Ali Fadhel Al-Saadi, Représentant permanent du Yémen auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Je vous souhaite, à vous et à votre aimable délégation, beaucoup de succès. Je souhaite également adresser mes vœux les plus sincères de bonne santé et de bien-être à tous les membres du Conseil en ces temps difficiles.

Cette guerre menée par les houthistes n'a jamais été un choix pour le peuple yéménite, qui aspire à la paix et à la stabilité. Le Gouvernement yéménite a tenté d'éviter la guerre et de parvenir à la paix de diverses manières, notamment en faisant des concessions successives et en répondant de bonne foi aux appels du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et de son envoyé spécial, ainsi qu'à l'initiative de la Coalition en appui à la légitimité au Yémen. En outre, le Gouvernement yéménite a accueilli avec satisfaction la déclaration à la presse du Conseil de sécurité (SC/14159) appelant à un cessez-le-feu sur tous les fronts, à l'unification des efforts et à la mobilisation des ressources pour lutter contre la nouvelle pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui a submergé le monde et intensifié les souffrances de l'humanité.

Le Gouvernement yéménite réitère sa volonté de répondre de manière constructive et efficace à tous les appels sincères en faveur d'une paix globale et durable au Yémen, conformément aux trois mandats convenus, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les textes issus de la Conférence du dialogue national et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2216 (2015), afin de bâtir un avenir meilleur libéré des milices armées, du régionalisme et du droit divin de gouverner, et d'établir un État fédéral juste, démocratique et civil qui soit à la hauteur des aspirations de tout le peuple yéménite.

Le Gouvernement yéménite a réagi et répondu positivement et avec souplesse aux récentes propositions de l'Envoyé spécial Martin Griffiths au regard d'un cessez-le-feu complet, de la mise en œuvre de mesures économiques et humanitaires et de la reprise du processus politique. Cependant, sachant que les efforts de l'Envoyé spécial ont été compromis par l'intransigeance des houthistes, dont atteste leur rejet de ces propositions, nous appelons la communauté internationale et le Conseil de sécurité à faire pression sur les milices houthistes pour qu'elles donnent suite aux appels à un cessez-le-feu, à la désescalade et à la fin de leur guerre absurde contre le peuple yéménite.

Malheureusement, les milices houthistes ont, comme à leur habitude, intensifié leurs opérations militaires sur de multiples fronts, lancé des missiles balistiques sur des zones civiles et résidentielles de la ville de Mareb, abusé de l'adhésion du Gouvernement yéménite à la désescalade, tué une citoyenne yéménite après avoir pris d'assaut sa maison dans le gouvernorat de Beïda, et commis les violations les plus odieuses, notamment des actes de torture, des violences sexuelles et des viols sur des femmes yéménites détenues dans des prisons houthistes. Ces derniers actes ont été perpétrés en violation flagrante des normes, valeurs et traditions yéménites, ainsi que des règles du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. Il est grand temps que la communauté internationale comprenne sous quel angle ces milices abordent la trêve – celle en cours et toutes les précédentes – et que les milices houthistes ne sont qu'un instrument au service des objectifs de Téhéran, et ce, au détriment des vies yéménites.

Le Gouvernement yéménite a tout fait pour mettre en œuvre l'Accord de Riyad et reste disposé à le faire aujourd'hui, malgré l'intransigeance du Conseil de transition du Sud et sa prétendue proclamation d'autonomie, mesure imprudente qui constitue un rejet flagrant des dispositions de l'Accord de Riyad et s'inscrit en droite ligne de la rébellion armée d'août dernier. Outre le refus du Conseil de transition du Sud de se plier aux appels et déclarations de la coalition dirigée par l'Arabie saoudite, de nombreux États frères et amis, de la communauté internationale et du Conseil de sécurité, exigeant qu'il cesse les actions imprudentes qui entravent la mise en œuvre de l'Accord de Riyad et brident tous les efforts visant à instaurer une paix durable au Yémen, le Conseil de transition du Sud a continué à porter atteinte à la sécurité et la stabilité du gouvernorat de Socotra et, plus récemment, a procédé à des mobilisations militaires provocatrices à Abiyan.

Le Gouvernement yéménite souligne qu'il faut que le Conseil de transition du Sud entende les appels à retirer sa proclamation anticonstitutionnelle, recommence à mettre en œuvre l'Accord de Riyad et ses dispositions conformément à la matrice de mise en œuvre convenue, mette immédiatement fin à toutes les mesures et pratiques susceptibles de perturber et contrecarrer l'action des institutions de l'État ou d'interférer d'une quelconque manière dans l'exercice de ses fonctions, renonce au contrôle des biens et ressources de l'État dans la capitale provisoire Aden, et cesse de perturber le travail des équipes du Ministère de la santé chargées de lutter contre la pandémie de COVID-19, d'autant que la situation dans le gouvernorat d'Aden s'est aggravée avec la récente catastrophe naturelle et la hausse du nombre de cas confirmés de maladie à coronavirus.

En coordination avec les autorités locales des gouvernorats libérés, le Comité suprême national chargé de faire face à l'urgence de la COVID-19 intensifie ses efforts de prévention et de traitement et se coordonne en permanence avec les États et organisations internationales partenaires du Yémen pour assurer un appui accru dans ce domaine. En outre, le Comité suprême national a mis en garde que la manipulation et l'exploitation constantes de la question de la pandémie de maladie à coronavirus par les milices houthistes, leur adoption d'une politique de dissimulation et leur manque de transparence quant au nombre réel de cas entravent les efforts de lutte contre la pandémie et mettent en danger la vie de millions de Yéménites. Nous demandons à l'Organisation mondiale de la Santé d'intervenir d'urgence et de faire pression sur les milices pour qu'elles partagent les informations sanitaires et rapportent en toute transparence le nombre réel de cas, afin de prévenir une catastrophe imminente et de préserver des millions de vies civiles.

En outre, nous invitons les pays frères et amis et les organisations internationales à fournir assistance et soutien médicaux d'urgence afin de sauver la vie de civils, de sorte que les personnes contaminées puissent recevoir des soins adéquats, que des tests de dépistage rapide soient effectués à grande échelle et que les travailleurs de la santé soient dûment pourvus des équipements de protection individuelle standard et des dispositifs et ventilateurs médicaux nécessaires pour combattre et contenir la propagation de la pandémie, compte tenu notamment de la fragilité du secteur de la santé au Yémen.

Je ne saurais manquer de mentionner et de remercier le Royaume frère d'Arabie saoudite qui organise, le 2 juin, la conférence des donateurs pour le Yémen de 2020, avec la participation de l'ONU. Le Gouvernement yéménite appelle la communauté internationale et les pays donateurs à se mobiliser pour contribuer efficacement au financement des programmes de secours, d'aide humanitaire et de développement dans le pays et soutenir les efforts visant à faire de cette conférence des donateurs un succès.

Pour terminer, les milices houthistes continuent de refuser à l'équipe technique de l'ONU l'accès au pétrolier *FSO SAFER*, qui mouille au large de Ras Issa. Le Gouvernement considère que ces milices seront entièrement responsables des répercussions d'une marée noire, ainsi que des incidences environnementales et économiques qui s'ensuivraient si la situation du pétrolier restait sans solution. Nous appelons la communauté internationale et le Conseil de sécurité à assumer leurs responsabilités et à faire pression sur les milices houthistes pour qu'elles répondent aux efforts des Nations Unies et prennent les mesures nécessaires pour éviter une catastrophe écologique en mer Rouge.
